

# La disparition progressive des lampes les plus énergivores



## Une nouvelle Directive Européenne façonne l'éclairage de demain.

La Directive EuP 2005/32/EC (exigences en matière d'éco-conception applicables aux produits consommateurs d'énergie) a établi une liste de mesures visant à réduire sensiblement les émissions de CO<sub>2</sub> par la promotion d'un éclairage toujours plus efficace, ce dernier représentant, à l'échelle mondiale, près de 20 % de la consommation d'énergie.

Cette Directive a abouti, à ce jour, à la publication le 24 mars 2009, de deux règlements concernant l'éclairage : un règlement concernant l'éclairage domestique (également applicable dans le domaine tertiaire) et un second concernant l'éclairage tertiaire et public (ne touchant pas le domaine domestique).

Sur la base d'un calendrier qui s'échelonne du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 1<sup>er</sup> septembre 2016, le règlement concernant l'éclairage domestique marque la fin progressive des lampes à incandescence en Europe mais aussi de tous les produits d'éclairage domestique jugés trop énergivores. La sélection des lampes se fera sur la base de leur efficacité énergétique, elle-même évaluée par les différentes classes énergétiques (de A à G).

Durant chaque étape d'exclusion, la marque OSRAM proposera un très large éventail de solutions de lampes à haute efficacité énergétique, sans cesse plus respectueuses de l'environnement. Ces nouvelles générations de lampes disposent à la fois d'atouts techniques, économiques et esthétiques, afin de répondre à toutes les attentes des utilisateurs. Elles remplacent facilement les lampes traditionnelles grâce à leur grande variété de culots, formes et puissances disponibles.

Il en va naturellement de même pour les lampes tertiaires ou l'éclairage public qui sont amenés à disparaître : OSRAM propose dans tous les cas des solutions plus efficaces !

Vous trouverez dans les pages suivantes de plus amples explications sur les produits concernés et leurs dates de retrait, ainsi que des réponses aux questions les plus courantes.

Bonne lecture !



# Calendrier de bannissement des lampes à incandescence

Au cours des prochaines années, les exigences en matière de consommation d'énergie des lampes et des luminaires deviendront progressivement plus strictes. Cette situation impose de mettre fin à l'utilisation des technologies les moins efficaces.

Synthèse des conséquences des règlements de la Directive EuP, les dates clés et les produits concernés :

	Éclairage public, tertiaire et industriel	Éclairage domestique, tertiaire et industriel*
2009		<b>01.09.2009 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Lampes à incandescence et halogènes non claires (opales, blanches, dépolies, etc.)</li> <li>Lampes fluorescentes compactes de classe énergétique B</li> <li>Lampes de classe F et G</li> <li>Lampes à incandescence <math>\geq \approx 100</math> W (<math>\geq 950</math> lm)</li> <li>Lampes halogènes <math>\geq \approx 75</math> W de classe D et E (<math>\geq 950</math> lm)</li> </ul>
2010	<b>14.04.2010 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Tubes fluorescents T8 halophosphates (BASIC 640)</li> </ul>	<b>01.09.2010 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Lampes à incandescence de <math>\approx 75</math> W (<math>\geq 725</math> lm)</li> <li>Lampes halogènes de <math>\approx 60</math> W de classe D et E (<math>\geq 725</math> lm)</li> </ul>
2011		<b>01.09.2011 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Lampes à incandescence de <math>\approx 60</math> W (<math>\geq 450</math> lm)</li> <li>Lampes halogènes de <math>\approx 40</math> W de classe D et E (<math>\geq 450</math> lm)</li> </ul>
2012	<b>14.04.2012 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Tubes fluorescents T12**</li> <li>Lampes sodium haute pression (SHP) : efficacité minimum et critères de qualité pour les modèles E27/E40/PGZ12 : retrait des lampes sodium haute pression standard</li> <li>Lampes aux halogénures métalliques (HM) : retrait des lampes HM les moins efficaces en culot E27/E40/PGZ12. Presque aucun produit OSRAM affecté</li> </ul>	<b>01.09.2012 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Lampes à incandescence de <math>\approx 25</math> W et <math>\approx 40</math> W (<math>\geq 60</math> lm)</li> <li>Lampes halogènes de <math>\approx 25</math> W de classe D et E (<math>\geq 60</math> lm)</li> </ul>
2013		<b>01.09.2013 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Lampes à culots S14, S15 et S19 (dites "linolite")</li> </ul>
2014	Révision de la Directive par la Commission Européenne	
2015	<b>14.04.2015 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Lampes à vapeur de mercure haute pression (MHP)</li> <li>Lampes sodium haute pression retrofit *** (remplacement direct des lampes MHP)</li> </ul>	
2016		<b>01.09.2016 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Lampes claires de classe C (sauf les lampes à culots G9 et R7s)</li> </ul>
2017	<b>14.04.2017 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Lampes aux halogénures métalliques (HM) à faibles performances en culot E27/E40/PGZ12</li> </ul>	

\* Sont exclues du champ d'application : les lampes directionnelles / à réflecteur ; les lampes dont le flux est  $< 60$  lm et  $> 12\ 000$  lm ; certaines lampes dites «spéciales» comme celles incorporées dans l'électroménager ; les lampes à UV, IR ou de lumière noire ; certaines lampes très basse tension ; les lampes «linolites» jusqu'en 2013. Les équivalences de puissance ne sont données qu'à titre indicatif.

\*\* Avec des exigences minimales en matière d'efficacité

\*\*\* Les lampes enfilables doivent correspondre au niveau SHP Super/Plus ; pratiquement toutes les lampes Retrofit seront interdites.



Au 1<sup>er</sup> septembre de chaque étape, les produits bannis ne pourront plus être réapprovisionnés par les distributeurs. Cependant, les stocks existants (points de vente et plate-formes), pourront continuer à être commercialisés.

## Classes énergétiques

L'efficacité énergétique des lampes est définie de A à G sur la base de 7 classes de rendement.

Classe A : rendement "très performant"

Classe G : rendement "le moins performant"







# Économiser des coûts et protéger l'environnement

L'éclairage représente aujourd'hui près de 20 % de la consommation mondiale d'énergie. Près de la moitié des lampes installées sera bannie dans les prochains mois par la Directive Européenne. La nouvelle réglementation européenne s'inscrit parfaitement dans la lutte contre le réchauffement climatique avec la décision irréversible de retrait progressif du marché des lampes énergivores.

## Les 1<sup>ères</sup> lampes retirées du marché au 1<sup>er</sup> septembre 2009

Le tableau ci-dessous présente de manière synthétique les types de lampes qui seront retirées du marché.

Exemple de lecture : seront interdites toutes les lampes non claires à l'exception des fluocompactes à économie d'énergie de classe A.

	Lampes non claires		Lampes claires	
	Lampes supprimées	Lampes autorisées	Lampes supprimées	Lampes autorisées
Lampes à incandescence	 Toutes	Aucune sauf « spéciales »	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Classe F et G</li> <li>• ≥ à 100 W</li> </ul>  classe D ou E	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lampes claires &lt; à 100 W</li> </ul> classe D ou E 
Lampes fluocompactes	 Classe B	 Classe A	N'existent pas	N'existent pas
Lampes halogènes	 Toutes	Aucune sauf « spéciales »	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Halogènes standard ≥ à 75 W</li> </ul> classe D ou E	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les halogènes Energy Saver classe C</li> <li>• Halogènes claires &lt; à 75 W</li> </ul>

### Plusieurs choix possibles :



Lampe à incandescence 60 W



Lampe fluocompacte 12 W



Lampe halogène Energy Saver 42 W



Lampe LED

#### FLUOCOMPACTES

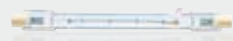
Jusqu'à 80 % d'économie d'énergie

#### HALOGÈNES ES

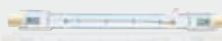
Jusqu'à 30 % d'économie d'énergie

#### LAMPES LED

Pour la décoration ou l'éclairage



Crayon halogène R7s 500 W standard



HALOLINE® Energy Saver 400 W

#### HALOGÈNES ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Jusqu'à 30 % d'économie d'énergie là où il n'y avait pas de possibilités d'en faire.



HALOPIN® dépolie 40 W standard



HALOPIN® Energy Saver claire 33 W

Vos questions	Les réponses d'OSRAM
<b>Devons-nous remplacer les lampes halogènes à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2009 ?</b>	 <p>Le consommateur final ne devra pas remplacer au 1<sup>er</sup> septembre 2009 les lampes concernées par l'interdiction qu'il a installées chez lui. Mais à compter de cette date, une fois les stocks des distributeurs écoulés, les <b>lampes halogènes non claires</b> ainsi que les <b>halogènes claires standard de plus de 75 W (≥ 950 lm)</b> ne seront plus en vente. Quant aux puissances inférieures, celles-ci seront progressivement retirées du marché durant les 3 années suivantes. Parce qu'elles sont de classe énergétique C, les lampes halogènes Energy Saver continueront à être autorisées pendant cette période quelle que soit leur puissance.</p>
<b>Que va-t-il se passer après 2016 ?</b>	 <p>Après 2016, seuls <b>les produits de classe A et B</b> resteront. Les halogènes Energy Saver passeront sans doute d'ici là en classe B et pourront continuer à être utilisées tout comme les fluocompactes de classe A et les lampes LED.</p>
<b>Les nouvelles lampes économiques existent-elles dans toutes les formes et culots ?</b>	 <p>OSRAM offre la plus large gamme de <b>lampes à économie d'énergie en halogènes et fluocompactes</b> au monde. Des formes classiques, globe, ball, stick, spot, réflecteurs existent aujourd'hui. De même, tous les culots standard sont disponibles et permettent un remplacement immédiat sans changer de luminaire.</p>
<b>Quelles lampes à économie d'énergie peuvent être utilisées sur un variateur ?</b>	 <p>Toutes les halogènes Energy Saver OSRAM sont parfaitement adaptées pour fonctionner avec un variateur. Côté fluocompactes, seule la gamme <b>DULUX® DIM</b> est à privilégier. À ce jour, les lampes LED OSRAM ne se varient pas.</p>
<b>Lampes halogènes ou fluocompactes : quelles économies à la clé ?</b>	 <p>Les nouvelles lampes halogènes à économie d'énergie permettent d'économiser jusqu'à 30 % d'énergie et durent deux fois plus longtemps, <b>les fluocompactes</b> jusqu'à 80 % pour une durée de vie de 6 à 10 fois supérieure à celle des lampes classiques. Toutes ces lampes sont certes plus chères à l'achat mais elles sont rentabilisées sur la durée grâce aux économies d'énergie réalisées.</p>
<b>Je souhaite une lampe qui donne instantanément le maximum de lumière. Quelle solution recommander ?</b>	 <p>Toutes les lampes halogènes Energy Saver et les lampes LED OSRAM s'allument immédiatement en offrant 100 % de lumière. Quant aux fluocompactes, il faut privilégier pour obtenir un allumage immédiat, les <b>lampes QUICK START®</b>. L'atteinte du flux lumineux sera également rapide.</p>
<b>Quelles sont les solutions d'éclairage pour conjuguer qualité de lumière et meilleur rendu de couleurs ?</b>	 <p>Les <b>lampes halogènes Energy Saver</b> OSRAM associent un rendu de couleurs optimal (IRC 100) à d'excellentes qualités lumière. Elles sont idéales pour des utilisations variées où ce type de performance est recherché notamment pour l'éclairage de commerces, l'hôtellerie restauration et l'habitat.</p>
<b>Couloir, salon, salle de bain, quelles sont les lampes économiques les plus adaptées ?</b>	 <p>Les <b>lampes halogènes Energy Saver</b> OSRAM sont parfaites pour les utilisations où l'on allume et éteint très souvent la lumière et où l'on a besoin de 100 % d'éclairage immédiatement comme dans une salle de bain, dans un couloir. Par contre, dans un lieu où l'on passe plus de temps, la <b>lampe fluocompacte DULUX FACILITY®</b> est recommandée pour un allumage journalier illimité. Elle offrira un éclairage confortable tout en permettant 80 % d'économie d'énergie.</p>
<b>Quelles sont les lampes les mieux adaptées pour un usage externe ?</b>	 <p>Les lampes fluocompactes peuvent être utilisées à l'extérieur mais sont sensibles à la température ambiante. Les halogènes y sont insensibles, tout comme les lampes LED qui aiment le froid. Les lampes <b>LED PARATHOM® Couleur</b> sont classées IP65, elles sont donc conçues pour un usage externe optimal.</p>

### Les lampes «nouvelle génération» sont-elles rentables ?

Les lampes à économie d'énergie ont un prix d'achat souvent plus élevé, mais elles ont un très bon retour sur investissement puisqu'elles génèrent davantage d'économies de consommation et de maintenance tout au long de leur durée de vie. Afin de connaître le coût réel d'une lampe «nouvelle génération», il convient de raisonner en «investissement lumière» et prendre en compte les notions ci-dessous pour le calcul du coût réel d'une solution «lumière» :

- **Investissement** : = achat (matériel / installation) + recyclage (DEEE)
- **Coûts de fonctionnement** : = coût de l'énergie + coût de maintenance + coût de remplacement (matériel / installation)

Comme le démontre le tableau de questions / réponses ci-dessus, il convient naturellement de prendre en compte les applications de la lampe.

### Pour en savoir plus...

Démonstration et réponses à toutes vos questions pour évaluer la rentabilité de votre investissement lumière avec les guides interactifs et les calculateurs OSRAM :

[http://osram\\_fr/Outils\\_et\\_Services/Calculateurs/index.html](http://osram_fr/Outils_et_Services/Calculateurs/index.html)

Pour l'habitat :

<http://www.osram.fr/light-a-home>

Pour le tertiaire :

<http://www.osram.fr/light-consultant>